

Référence :

Archives départementales Charente-Maritime
Laleu – Collection communale 1701 -1709
Cote GG7
Pour le mariage des parents page 140 et 141
Pour le baptême page 216

Acte de mariage de François Chavalier et Marie Texier

Le huit. Jour de fev. 1706 Contre par moy Curé Soubl. Secen. a la bened.
nuptiale apres les trois proclamations des bans faites par trois diverses
fois sans qu'il se soit trouve aucun empeschemt Canonique. le Curé
Soubl. ay veu le consentement mutuel de mariage de François
Chavalier Journalier natif de cette paroissee fils de feu Jean
Chavalier Journalier et de Jacqueline Malescot et de Marie
Texier veuve de feu Jacques Guerinneau tous de cette
paroissee, et en suite de quoy il les ay solennel par paroles de
present Conjoint en Mariage selon la forme de Notre mesme
S. Eglise et du Diocèse en presence de François Trau
maître d'eglise Michel Chavalier son frere, et de Pierre
Texier Cousin et autres, de la paroisse qui ont desclaré mesme auant
de luy. M. de Laleu

M
François
Chavalier
et
Marie Texier

Par Pierre Soucy, août 2018